AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1519
FR0000120354-FS0831

6 septembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 septembre 2018, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 31 août 2018, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir indirectement 22 883 969 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,87% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	22 883 966	4,99	22 883 966	4,87
JP Morgan Chase Bank, National Association	3	ns	3	ns
Total JP Morgan Chase & Co.	**22 883 969**	**4,99**	**22 883 969**	**4,87**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALLOUREC sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 294 610 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 294 410 actions VALLOUREC[2] résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 21 737 155 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 91 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 septembre 2018 et le 24 août 2023.

[1] Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 202 926 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Taux de conversion d'environ 0,145.